



Conseil économique et social

Distr. générale
18 janvier 2007
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarantième session

9-13 avril 2007

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Projet de programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales pour l'exercice biennal 2008-2009

Note du Secrétariat

1. Le projet de programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales pour l'exercice biennal 2008-2009, qui figure dans l'annexe à la présente note, est soumis pour examen à la Commission de la population et du développement en application du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait au programme, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Dans sa résolution 58/269, l'Assemblée générale a décidé que les textes explicatifs des fascicules du budget-programme seraient identiques au texte du plan-programme biennal. À cet égard, dans sa résolution 61/235, l'Assemblée générale a approuvé le plan-programme biennal pour la période 2008-2009, qui reprend le texte explicatif, à savoir les objectifs, les réalisations escomptées du Secrétariat et les indicateurs de succès et la stratégie du sous-programme.

2. Le projet de programme de travail, qui comporte des renseignements sur les produits, a été établi dans le cadre du sous-programme 6 (Population) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du plan-programme biennal pour la période 2008-2009.

* E/CN.9/2007/1.



3. La Commission est invitée à prendre acte du texte explicatif du programme et à examiner les produits proposés devant être inclus dans le projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice biennal 2008-2009, qui sera présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ainsi qu'à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Annexe

Projet de programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales pour l'exercice biennal 2008-2009

Objectif

1. L'objectif est de permettre à la communauté internationale de mieux comprendre et de traiter efficacement aux niveaux national et international les problèmes de population contemporains ou prévisibles et les dimensions démographiques du développement.

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Facilitation concrète de l'examen, par les États Membres, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des textes issus de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale	a) Meilleure qualité de l'appui et du service assuré à la Commission de la population et du développement, avec notamment la communication en temps voulu de documents de travail pertinents, techniquement valables et à portée concrète
b) Sensibilité accrue aux questions démographiques nouvelles et émergentes et meilleure connaissance et compréhension des problèmes au niveau national, notamment en ce qui concerne la fécondité, la mortalité, les migrations, le sida, l'urbanisation, l'accroissement de la population et le vieillissement	b) Influence plus marquée des travaux de la Division de la population sur les travaux d'autres acteurs dans le domaine de la population
c) Meilleure accessibilité et ponctualité des informations et données démographiques utilisables par les États Membres, la société civile et les universités	c) Multiplication des demandes de publications sur les questions de population et de données démographiques informatisées

Facteurs externes

2. Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et aboutir aux réalisations escomptées à condition que les États Membres restent attachés aux buts de la Conférence internationale sur la population et le développement et aux objectifs énoncés dans les documents issus du Sommet du Millénaire et du Sommet mondial de 2005.

Stratégie

3. La Division de la population est chargée du sous-programme. La stratégie consistera à :

a) Fournir un appui fonctionnel aux organes des Nations Unies, en particulier à la Commission de la population et du développement, et évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement;

b) Faciliter les débats d'experts et de représentants gouvernementaux sur les questions de population importantes ou nouvelles;

c) Étudier en profondeur les questions de population et les évolutions démographiques touchant la fécondité, la mortalité, les migrations internationales et internes, le sida, l'urbanisation, l'accroissement de la population et le vieillissement, les perspectives et les politiques démographiques, la population dans un contexte de développement;

d) Diffuser des informations en matière de population et les conclusions générales des études démographiques, notamment sur le site Web de la Division;

e) Renforcer la capacité de traiter les questions de population au niveau national en organisant des ateliers ou en proposant du matériel technique, par exemple des manuels et des logiciels.

Produits

4. Durant l'exercice biennal 2008-2009, la Division fournira les services et produits suivants :

a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale :

a. Services fonctionnels pour les réunions : Deuxième Commission de l'Assemblée générale (4);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à l'Assemblée générale sur les migrations internationales (1);

ii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions (4);

iii) Commission de la population et du développement :

a. Services fonctionnels pour les séances de la Commission (20) et les réunions intersessions de son bureau (8);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports intérimaires sur les activités menées dans le domaine de la population (2); projet de programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2010-2011 (1); rapport de la réunion intersessions du bureau de la Commission (2); rapport sur les tendances démographiques mondiales (1); rapports sur le suivi de la population mondiale (2);

- iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts (8);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire);
 - i) Publications en série : *Concise Report on World Population Monitoring* (2); *Bulletin démographique des Nations Unies* (4); rapport sur les tendances des migrations internationales en 2008 (1); rapport sur la réunion de coordination consacrée aux migrations internationales (2); rapport sur la réunion de coordination consacrée à l'estimation de la mortalité adulte (2); *World Fertility Report 2009* (1); *World Population Ageing 2009* (1); *World Population Policies 2009* (1); *World Population Prospects : révision de 2008*, vol. I : *Comprehensive Tables*, vol. II : *Sex and Age Distributions of Populations*, vol. III : *Analytical Report* (chacun) (3); *World Mortality Report 2009* (1); et *World Urbanization Prospects : révision de 2007* (1);
 - ii) Publications isolées : *Emerging Issues in Fertility and Family Planning* (1); *Emerging issues in International Migration* (1); *Emerging issues in Mortality and Health* (1); *Emerging issues in Population and Development* (1); et *Emerging issues in Population Policies* (1);
 - iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales, et dossiers d'information : fourniture de services spéciaux d'information et de données concernant la population (1); planches murales sur l'emploi des contraceptifs, 2009 (1); la fécondité, 2009; le vieillissement de la population, 2009 (1); les agglomérations urbaines, 2009 (1); les milieux urbains et ruraux; la population mondiale, 2008 (1); les politiques démographiques, 2009 (1); la mortalité, 2009 (1);
 - iv) Supports techniques : bases de données sur l'emploi des contraceptifs, 2009 (1); la fécondité, 2008 (1); le mariage, 2008 (1); les politiques démographiques mondiales, 2009 (1); les migrations internationales, 2008 (1); l'ensemble des populations migrantes, 2008 (1); la mortalité, 2009 (1); la population et le développement (1); *World Population Prospects : révision de 2008* (CD-ROM) (1); *World Urbanization Prospects : révision de 2009* (édition interactive sur le Web) (1); *World Urbanization Prospects : révision de 2009* (CD-ROM) (1); *World Population Policies, 2009* (édition interactive sur le Web) (1); *World Population Prospects, révision de 2008* (édition interactive sur le Web) (1); *Total migrant stock, 2008* (édition interactive sur le Web);
- c) Coopération technique :
 - i) Ateliers de formation en groupe ou séminaires;
 - ii) Services consultatifs en matière de population et de développement.